

CHAPITRE XI

LE BIMÉTALLISME

L'unique solution efficace du problème monétaire est donc le bimétallisme.

En effet, en même temps que ce système monétaire peut offrir une monnaie de valeur stable, mettant un terme aux incessantes fluctuations qu'il subit aujourd'hui, il est le seul aussi qui produira des perturbations moins graves, en modifiant la situation actuelle des marchés monétaires.

Cependant aucun système n'a été plus combattu que le système bimétallique, soit en disant qu'il est antiscientifique, parce qu'il viole ouvertement les lois naturelles, soit en assurant qu'on pourrait l'appeler plus exactement le système de l'étalon alternatif, parce que le métal déprécié sera le seul des deux métaux qui se conservera dans la circulation

conformément aux principes sur lesquels repose la loi de Gresham, en vertu de laquelle le bimétallisme serait une fiction légale plutôt qu'une réalité.

On a voulu également démontrer qu'il n'arriverait jamais à produire la stabilité du prix des marchandises, ce qui empêcherait de passer des contrats à terme, et qu'il troublerait le développement du crédit en arrêtant le progrès humain.

Nous avons exprimé le désir de nous occuper le moins possible de discussions théoriques, mais il est difficile de ne pas réfuter d'avance des jugements tellement erronés, qui, s'ils étaient vrais, rendraient toute discussion inutile ; parce que personne ne pourrait soutenir le bimétallisme, si ce système ne pouvait être mis sous l'égide protectrice de la science.

Ce fut M. Frédéric Passy qui dit dans le Congrès monétaire de Paris : « Nous disons qu'aucun gouvernement n'a, non seulement

le droit, mais le pouvoir de maintenir entre deux valeurs, entre deux marchandises variables toutes les deux et variables tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, dans des proportions impossibles à déterminer, un rapport fixe et invariable. C'est précisément cette variabilité inévitable de la marchandise or et de la marchandise argent qui rend impossible de déterminer, une fois pour toutes, leurs prix respectifs.

« Ce n'est pas, quoi que vous en disiez, le monnayage qui donne à l'or et à l'argent leur valeur; c'est la valeur propre de l'or et de l'argent qui confère à ces métaux la fonction monétaire. »

M. Passy formulait avec une grande clarté l'ancien argument de Newton, et Locke et de M. Chevalier, le grand économiste toujours regretté; mais il oubliait, comme cela est arrivé à tous, que, s'il est certain que la monnaie doit être faite avec une marchandise, c'est-à-dire avec un objet qui ait sa

valeur propre, toutes les marchandises ne peuvent être monnaie et que, pour fixer la valeur de la monnaie, il faut considérer qu'elle a en plus un élément que n'ont pas les autres marchandises.

Ce n'est pas, en effet, l'État qui crée la valeur, il ne peut donner une valeur à un chiffon; mais comme il doit, par le moyen de ses lois, établir la monnaie et que c'est elle qui est l'instrument nécessaire pour tous les échanges, en déterminant la marchandise ou les marchandises qui doivent être acceptées, il leur donne, en les déclarant monnaies, un élément qu'elles n'avaient pas auparavant, et crée une demande puissante dont l'influence peut se mesurer seulement, en fixant le montant de la masse énorme des échanges où elles devront nécessairement intervenir.

Peut-on méconnaître cette influence? D'elle dépend la plus grande stabilité que possède la valeur des métaux qui font fonction de

monnaies, et non des conditions de sa production. Là est la différence fondamentale qui existe entre la loi qui régit la valeur d'une marchandise quelconque et la marchandise spéciale appelée monnaie.

Évitez que l'argent continue à remplir les fonctions de monnaie, vous l'assimilerez à n'importe quelle autre marchandise dont les lois qui fixeront son prix seront alors différentes. Élevez-le de nouveau à la jouissance de ses anciennes fonctions et sa valeur redeviendra relativement stable. Démonétisez l'or comme le prétendirent M. Levasseur et M. Chevalier, il y a plus de trente ans, et l'or marchandise se trouvera dans les mêmes conditions que celles où se trouve l'argent aujourd'hui.

Étendez sa fonction monétaire en le laissant seul dans la circulation il surviendra la hausse de sa valeur. Cette instabilité, ces fluctuations sont l'œuvre de l'État et la conséquence de ses lois monétaires. Ceci ex-

plique son influence et enseigne que les gouvernements, quoique ne pouvant créer des valeurs, ni décréter que les relations des valeurs variables entre elles ne changeront pas, parviennent par l'effet de leurs lois monétaires à donner à l'argent et à l'or une plus grande stabilité dans leur valeur, et à les maintenir dans un rapport fixe déterminé d'avance.

Les lois de la valeur sanctionnent cette saine théorie. Si la valeur des marchandises de production illimitée dépend de l'équation que déterminent l'offre et la demande, et que celles-ci influent comme une tendance vers un centre qui s'appelle le coût de production de cette marchandise que l'on obtient dans les conditions les plus mauvaises, il faut convenir que si une demande illimitée en quantité comme celle qu'établit le monnayage, quoique augmentant puissamment l'offre, elle maintiendra une valeur relativement uniforme, indépendamment du coût de production, soit que celui-ci baisse, soit

qu'il monte, soit que la production diminue ou augmente.

Si cela n'était pas vrai, et si, s'agissant des métaux précieux, le monnayage n'avait pas l'influence qu'on lui attribue, leur valeur varierait constamment comme celle des marchandises de tout genre, et avec d'autant plus de raison, qu'en termes généraux, la production d'aujourd'hui augmente celle obtenue jusqu'ici, accroissant indéfiniment la masse des métaux précieux existants. Si l'on compare cependant les variations de la valeur des unes avec celles des autres, il en résultera que celles des métaux précieux ont été inappréciables ou moins sensibles, pendant le cours même des siècles, ce dont on peut se rendre compte en additionnant la production qui en a été obtenue.

Cette conception du pouvoir de l'État et cette influence que l'on ne peut méconnaître, expliquent pourquoi le double étalon ne sera jamais un étalon alternatif, s'il est adopté

par toutes les puissances commerciales du monde.

Les observations que l'on a fait valoir sont et ont toujours été vicieuses, ainsi que les généralisations qui ont prétendu s'appuyer sur elles.

On comprend que la loi monétaire américaine de 1834 ait donné lieu à l'étalon alternatif, quoique les États-Unis aient voulu créer le double étalon sur le pied du rapport de 1 à 16 quand, en France, existait déjà le même système dans le rapport de 1 à 15 1/2, parce qu'il était facile et avantageux d'acheter sur le marché américain 16 onces d'argent avec une once d'or, pour les échanger sur le marché français, en réalisant un bénéfice d'une demi-once d'argent. Il était donc naturel, à cette époque, qu'aux États-Unis l'or rejetât l'argent de la circulation.

Il est très compréhensible que l'étalon alternatif fonctionnât aussi en France et non le double étalon et qu'à cause de la

législation américaine l'argent affluât dans la circulation comme cela eut lieu pour l'or, au moment où les mines de Californie et d'Australie jetèrent à flots l'or sur le marché anglais. L'Angleterre avait, comme elle l'a encore aujourd'hui, la législation de 1816, le monométallisme or, et l'Inde était un pays soumis au régime monométallique argent. Il était donc naturel que ce métal atteignît une prime favorisée par les achats qui se faisaient en Angleterre. Si, à cette époque, la législation eût été uniforme, si la loi monétaire avait eu pour base, dans toutes ces nations, les principes de la loi française de 1803, les métaux précieux se seraient distribués proportionnellement à la masse des échanges qui auraient eu lieu dans chaque pays. Dans ce cas, aucun de ces métaux n'aurait atteint une prime appréciable, capable d'établir une spéculation sérieuse et avantageuse.

C'est pour cela que la Gold and Silver

Commission anglaise, put conclure en disant : « Le premier pas qui conduit à la résolution du problème qui doit empêcher les maux exposés, c'est de déterminer la possibilité de créer et de maintenir stable un taux fixe de la valeur relative, entre l'or et l'argent. » Nous croyons que l'exposé que nous avons fait du pour et du contre touchant ce point, a été si complet, que nous pouvons émettre nos propres conclusions à ce sujet sans répéter l'analyse de tels arguments.

Nous croyons que, en égard à l'expérience du passé, on peut prédire les conditions économiques futures, et qu'on pourrait fixer et soutenir un rapport fixe de la valeur entre les monnaies de l'un et de l'autre métal, si les nations qui entreraient dans l'accord international, acceptaient et adoptaient le système monétaire bimétallique, sur la base de ce rapport. Nous croyons aussi que si on établissait dans ces pays le libre monnayage des deux métaux pour que leur monnaie fût

échangeable contre des marchandises au taux de la valeur relative adoptée, le prix courant de l'argent se conformerait sur le marché à ce taux et resterait toujours stable avec de très insignifiants changements.

D'autre part, pour garantir la stabilité des prix que l'on croit devoir être mis en danger par la solution bimétallique, il suffira de garantir la stabilité du rapport que l'on fixera entre les deux métaux.

Quand il sera démontré que le rapport établi se maintiendra, le bimétallisme fonctionnera aussi bien que le monométallisme. L'unité monétaire sera toujours celle que la loi déterminera et les échanges seront garantis par elle à l'avenir. Le double étalon donnera en outre une plus grande fixité aux prix, parce que les brusques différences qui pourraient avoir lieu dans la production des deux métaux se contrarieront mutuellement : que l'une monterait quand l'autre baisserait et *vice versa*

et qu'ils ne pourront les rendre sensibles que lorsque la production des deux métaux se modifiera dans le même sens de la hausse ou de la baisse, ce qui arrivera rarement quand il s'agira des deux métaux; tandis que le contraire aura lieu, si l'un des deux métaux est appelé à remplir seul la fonction de monnaie.

En réfutant toutes ces objections, parmi lesquelles quelques-unes minèrent la base du système bimétallique, nous dirons que ce dernier système présente de notoires avantages : il ne restreint pas la circulation monétaire, il ne trouble pas si fortement les relations commerciales, parce qu'il remet les choses en l'état où elles étaient auparavant; il ne serait pas préjudiciable aux créanciers dans la même proportion que les débiteurs seraient atteints en adoptant le monométallisme, et permettrait que la production continuât à se développer, redonnant aux pays de monnaie d'or, l'accroissement de leur com-

merce qu'ils ont perdu avec les pays de monnaie d'argent, dont ils ne peuvent satisfaire aujourd'hui la puissance consommatrice.

Le double étalon n'entraînerait pas avec lui, certainement, la perte des capitaux employés dans l'exploitation des mines d'argent et d'affinage des minerais; il ne priverait pas le monde du 40 0/0 de la somme des métaux précieux dont il fait usage aujourd'hui pour des opérations d'échange, il l'augmenterait au contraire en rétablissant la circulation dans son ancien état, artificiellement modifié aujourd'hui.

Il est certain, qu'étant donnée la situation actuelle, on causerait un nouveau bouleversement qui serait le dernier et qui réparerait les injustices commises, en déchargeant les débiteurs du poids énorme qu'on a voulu jeter sur leurs épaules, et qu'en élevant les prix, il ne ferait autre chose que de les remettre au niveau qu'ils ont perdu, à leur point de départ d'où on les fit baisser sans

que les producteurs en aient été cause, se livrant à la spéculation effrénée et aux abus que la nature elle-même se charge de châtier sévèrement quand ils se produisent.

Que l'on ne vienne pas non plus arguer de ce que les créanciers et les débiteurs ont droit aux mêmes égards et qu'au lieu de ne pas grever ceux-ci, on va dépouiller ceux-là; parce que ce n'est pas les dépouiller que de les empêcher de profiter d'un gain qu'ils n'ont pas acquis grâce à leurs efforts, mais à l'élément aléatoire et inconnu qui intervient dans les contrats, faussant leurs conventions, ni que le préjudice ne sera pas aussi grand que celui que les débiteurs ont subi et qu'ils ressentiraient surtout par l'adoption du monométallisme or.

La production de la richesse reprendrait l'élan perdu. Les prix élevés la stimuleraient puissamment et les avantages des producteurs détermineraient le progrès du monde, aujourd'hui entravé; au fur et à mesure que